



CCRE
CEMR

L'Europe
locale & régionale

Réduire le chômage des jeunes

« Renforçons le partenariat entre
tous les niveaux de gouvernance »



Contact

Christina Dziewanska-Stringer
Square de Meeus 1
Tél. + 32 2 500 05 36
christina.dziewanska-stringer@ccre-cemr.org

Le CCRE

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) est la plus grande organisation d'autorités locales et régionales en Europe. Ses membres sont plus de 50 associations nationales de municipalités et régions de 41 pays européens. Ensemble, ces associations représentent près de 150 000 collectivités territoriales.

Les missions du CCRE sont doubles : influencer la législation européenne au nom des autorités locales et régionales et fournir une plateforme d'échanges entre ses associations membres et leurs représentants élus et experts.

En outre, le CCRE est la section européenne de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), l'organisation mondiale de collectivités territoriales.

www.ccre.org

Recommandations du CCRE

L'emploi des jeunes : la gouvernance multi-niveaux en action ?

- *Les gouvernements nationaux doivent non seulement transférer les responsabilités aux autorités locales et régionales pour assurer une appropriation et une responsabilisation, mais devraient aussi leur offrir la possibilité de participer à l'élaboration et à la programmation de telles mesures ;*
- *A l'échelon européen, il convient d'attacher une importance plus marquée à l'approche de partenariat et à son rôle dans les politiques thématiques, comme l'emploi des jeunes;*
- *Le CCRE encourage la création de synergies plus fortes entre les stratégies régionales, nationales et européennes existantes, surtout en ce qui concerne la conformité et les mécanismes de reporting, afin de réduire les obstacles pour engager et investir les ressources locales de manière efficace ;*
- *Des mécanismes adéquats de contrôle ou de "suivi", ainsi que des évaluations d'impact doivent être assurés et être en place dès le début afin d'aider les communautés locales à prendre les bonnes décisions malgré leurs faibles ressources et budgets.*
- *Une nouvelle manière de penser et une coopération d'un nouveau type entre les services administratifs ainsi que l'engagement des acteurs régionaux et locaux s'avèrent être la meilleure méthode pour soutenir la participation des jeunes à la vie de la société et devraient être explorés plus en profondeur ;*
- *Tous les mécanismes de financement futurs, européens ou nationaux, doivent tenir compte des pressions et des contraintes fiscales qui pèsent sur les ressources locales dans le contexte des exigences de cofinancement et des calendriers*

La Garantie européenne pour la Jeunesse et le niveau local

- *La Garantie européenne pour la jeunesse doit répondre à la demande visant une meilleure communication entre les différents acteurs locaux. Elle pourra résulter en une meilleure utilisation de faibles ressources en vue de soutenir le développement des jeunes et de les aider ;*
- *Les niveaux européen et national doivent prendre garde à ne pas se limiter uniquement aux initiatives reflétant les spécifications exactes de la Garantie européenne pour la jeunesse ; beaucoup d'autres stratégies mises en œuvre se sont révélées efficaces au niveau local, qui méritent également d'être soulignées ;*
- *Les programmes de développement de capacités doivent être consolidés et utilisés pour diffuser les bonnes pratiques et les idées de projets ;*
- *Concernant les questions de financement, les programmes européens doivent comporter beaucoup moins de contraintes et se focaliser sur les résultats pratiques et non sur les procédures administratives.*

Préambule

Depuis plusieurs mois, **les instances européennes ont mobilisé les Etats membres en appelant à des actions face à la dégradation de la situation relative au chômage des jeunes.** Concrètement, elles ont publié une série de documents indiquant un certain nombre de mesures pratiques et “réalisables”, comme le « Paquet emploi jeunes » de la Commission Européenne de décembre 2012 et « l’Initiative pour l’emploi des jeunes », proposée en mars 2013, et dotée d’un budget de 6 milliards d’Euros pour les régions les plus affectées.

Ce rapport se focalise sur la Communication de la Commission **Œuvrer ensemble pour les jeunes Européens – appel à l’action** publiée récemment, les principales propositions pour une telle action et les recommandations du CCRE concernant le suivi. L’importance de la Communication de la Commission pour les autorités locales et régionales réside dans la mise en œuvre de ces actions et dans la coopération avec les gouvernements nationaux, qui ont été incités par la Commission Européenne de mettre au point des stratégies/programmes afin de réduire le chômage des jeunes.

Au lendemain de la crise, le chômage des jeunes s’est aggravé considérablement. La pénurie de ressources est **le principal obstacle pour les autorités locales et régionales d’agir et de lutter contre le chômage sur leur territoire** : réduction des budgets, préoccupations concernant la capacité d’exécution et des coupes sévères dans les services sont redoutées dans les pays où elles ne sont pas déjà réalité. Et enfin, il faut rappeler qu’il existe toujours des pays où le gouvernement national n’implique pas suffisamment les collectivités locales et régionales dans les étapes essentielles pour la mise en œuvre des mesures, des pays où les décisions en matière d’emploi sont prises au niveau central et où il reste trop peu d’espace pour des initiatives locales et une adaptation sur le terrain.

Mais est-il réellement besoin d’une approche de partenariat entre les échelons local, régional et national pour combattre le chômage des jeunes ? Pourquoi est-elle nécessaire ? Eu égard à la répartition des compétences, une collaboration semble inévitable, mais en quoi réside sa valeur ajoutée ? Qu’est-ce qui fonctionne et qu’est-ce qui ne fonctionne pas ? **La partie N° 1 de ce rapport est consacrée aux mesures pour l’emploi des jeunes en général et dans une gouvernance à niveaux multiples.**

En quoi réside dès lors la valeur ajoutée de la Garantie européenne pour la jeunesse ? Comment l’échelon européen impacte-t-il les mesures d’ores et déjà mises en œuvre – ou non – par les Etats membres ? Apporte-t-il une amélioration ? Ou au contraire une trop grande charge administrative ? **La partie N° 2 est dédiée à ces questions.**

Et en dernier lieu, comment faire, au-delà des barrières sub-nationales et nationales, pour que tous les jeunes, où qu’ils se trouvent en Europe, puissent bénéficier de la même qualité d’emploi et de services sociaux ? Avec les mêmes chances au niveau de l’éducation et de l’emploi ? **La dernière partie de ce rapport décrit le besoin de développer les échanges de bonnes pratiques et d’autres soutiens de la part de l’échelon européen pour une Europe unie et plus riche.**

Répartition des compétences

Les pays participant à ce rapport¹ ont décrit la répartition des compétences entre les collectivités locales et régionales et le gouvernement national dans le domaine de l'emploi des jeunes et de l'éducation. Pour la majorité d'entre eux², l'éducation et l'emploi relèvent principalement de la responsabilité de l'Etat, comme la conception, la coordination, les réformes, les accords internationaux, l'enseignement supérieur, l'allocation de chômage etc., toutefois, il incombe aux communes d'assurer la prestation de services liés à l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, la promotion du développement économique au niveau local, les services sociaux pour jeunes et adultes, les enfants et les familles, et les services d'aptitude à l'emploi. Par ailleurs, les autorités locales assument la représentation des intérêts de leurs communautés locales.

Dès lors, il existe une responsabilité partagée pour une grande partie des mesures visant l'emploi des jeunes et la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse ou des mesures pour l'emploi des jeunes. Au **Danemark**, 46 municipalités ont mis en place un partenariat en 2004 sous le nom de 'Youth Guidance' (UU). En **Ecosse**, il existe des 'Accords pour un résultat unique' (Single Outcome Agreements), conclus entre le gouvernement local et le gouvernement écossais. Dans ce cadre, les autorités locales écossaises délivrent des services et des politiques locales dans une approche axée sur les résultats, contrôlée à l'aide d'indicateurs.

Cependant, alors qu'il incombe aux autorités locales des responsabilités majeures, elles n'ont souvent aucune influence sur la grande majorité des dispositions pour leur mise en œuvre.

Un exemple différent émane des **Pays Bas**. Dans ce pays, les municipalités sont responsables de la politique du marché du travail, la réduction de la pauvreté et une grande partie de la sécurité sociale, comprenant également l'emploi des jeunes. Elles travaillent ensemble dans 35 bassins d'emploi. A ce niveau, les municipalités collaborent avec les écoles (indépendantes aux Pays Bas), les employeurs et les syndicats pour aider les jeunes à trouver soit un emploi approprié, soit un apprentissage ou une formation.

Ainsi, la plupart des autorités locales et régionales disposent d'une série d'institutions et de programmes pour lutter contre le chômage des jeunes. Ceci est confirmé par une étude de l'Assemblée des Régions d'Europe, qui a réalisé durant un an une analyse ciblée sur quatre régions, en vue de promouvoir l'échange de bonnes pratiques dans ce domaine³. L'étude démontre également l'importance pour les autorités locales de pouvoir recourir à des systèmes efficaces pour obtenir des informations sur le marché de l'emploi et de travailler en partenariat. En effet, les causes pour le chômage des jeunes sont multiples et les politiques doivent aborder un grand nombre de domaines comme l'éducation, le social, le marché du travail, le développement des entreprises et de l'emploi et ce dans une approche intégrée.

¹ Danemark, Angleterre, Finlande, Islande, Lituanie, Pays Bas, Norvège, Ecosse, Pays de Galles

² Danemark, Finlande, Islande, Lituanie, Angleterre, Ecosse, Norvège

³ http://www.aer.eu/fileadmin/user_upload/MainIssues/Youth/PYE/PYE_Conclusions.pdf

I/ L'emploi des jeunes : la gouvernance multi-niveaux en action

Y a-t-il besoin d'une approche de partenariat entre les niveaux local, régional et national pour lutter contre le chômage des jeunes ? Pourquoi est-elle nécessaire ? Eu égard à la répartition des compétences, la collaboration semble inévitable, mais en quoi réside sa valeur ajoutée ? Qu'est-ce qui fonctionne et qu'est-ce qui ne fonctionne pas ? La partie N° 1 de ce rapport est consacrée aux mesures pour l'emploi des jeunes en général et à la manière dont la gouvernance à niveaux multiples entre en action dans ce contexte.

La gouvernance à niveaux multiples s'entend ici selon la définition suivante, qui englobe deux composantes: partenariat et collaboration active pour les politiques de conception, de mise en oeuvre, de contrôle et d'évaluation, les programmes, actions etc. entre l'échelon de l'UE, le gouvernement central, les régions et toutes les autorités sub-nationales (gouvernance verticale) d'une part, et partenariat et collaboration active avec les acteurs non gouvernementaux appropriés, comme les partenaires sociaux et économiques, les ONG, associations etc. (gouvernance horizontale)⁴ d'autre part.

Pour répondre à ces questions, il importe dans un premier temps de bien comprendre comment la gouvernance à niveaux multiples est mise en action actuellement lorsqu'il s'agit d'impliquer les autorités régionales et locales dans la conception de stratégies nationales (1) ; ensuite sont explicités les obstacles et principaux défis pour la mise en œuvre, le contrôle et l'évaluation (2) ; en dernier lieu sont présentés des opportunités de financement et des exemples d'une bonne collaboration (3).

Implication des autorités locales et régionales dans les stratégies nationales

L'implication des autorités locales et régionales dans le développement de stratégies nationales liées aux programmes et au cadre de la garantie pour la jeunesse ou aux mesures d'emploi pour les jeunes en général prend des formes très diverses.

Combiner des réunions et collaborations formelles et informelles semble être une bonne méthode pour mettre en pratique la gouvernance à niveaux multiples, dans son acception horizontale aussi bien que verticale. En ce qui concerne le **gouvernement du Pays de Galles**, une consultation existe seulement sur les stratégies nationales. **Le Danemark, la Finlande, les Pays Bas, la Norvège et l'Islande** sont des exemples d'une collaboration entre le gouvernement et les autorités locales et régionales ou leurs associations dans la coordination et le développement de stratégies nationales pour l'emploi. Les partenaires sociaux et les acteurs du secteur tertiaire sont également inclus dans ces collaborations, afin de renforcer l'aptitude au travail des jeunes, créer les conditions préalables pour leur emploi et développer des activités d'ateliers et des emplois aidés sur les marchés du travail intermédiaires. Aux **Pays Bas**, ce sont les bassins d'emploi qui élaborent leurs propres stratégies et s'engagent en la matière. En **Finlande**, les municipalités coopèrent avec le secteur tertiaire, en ciblant avant tout les jeunes possédant peu d'instruction. Environ 250 ateliers ont ainsi été créés, dans lesquels quelque 10 000 jeunes sont occupés en 2013.

⁴ Pour plus d'informations: <http://cor.europa.eu/en/activities/governance/Pages/white-pape-on-multilevel-governance.aspx>

Début 2013, le gouvernement écossais a lancé la stratégie **Youth Employment Scotland** (YES) qui offre un cadre national et met en relief le rôle central des partenariats locaux dans l'exécution des formations et des projets d'aptitude à l'emploi pour les jeunes. Dans la stratégie YES, le gouvernement écossais dispose de travailler étroitement avec les autorités locales, les partenariats pour la planification municipale (CPP⁵), COSLA et SLAED (le réseau des chargés du développement économique local) dans le cadre d'un fonds d'aptitude à l'emploi, fondé sur le système des résultats obtenus avec les qualifications locales. En s'appuyant sur des mesures d'enseignement et de formation pour préparer les jeunes à l'emploi, cette stratégie favorise les actions d'incitation à l'embauche à l'intention des employeurs du secteur privé, en particulier ceux des petites et moyennes entreprises et des entreprises d'économie sociale.

Pour plus d'informations : <http://ec.europa.eu/esf/main.jsp?catId=67&langId=en&newsId=8145>

La gouvernance à niveaux multiples est cruciale pour tous les projets visant à améliorer la qualité de vie des citoyens. Le volet vertical est essentiel, mais aussi le **volet horizontal**. **L'Islande** présente l'exemple **d'une action déployée au niveau national, mais qui n'aurait pas eu le même résultat sans la participation du volet horizontal de la gouvernance à niveaux multiples**. Beaucoup de jeunes quittent le collège tôt en Islande et l'expérience montre que ce groupe est celui qui a le plus de mal à entrer dans le marché de l'emploi. Parmi ceux qui sont entrés au collège en 2002 et 2003 seuls 58% ont eu leur diplôme six ans plus tard. La mise au point d'une initiative pour l'éducation par l'Etat, en coopération avec des partenaires sociaux, a eu pour effet d'ouvrir des lycées et universités à des milliers de jeunes chômeurs et demandeurs d'emplois – l'objectif avait été de créer 1000 places. L'accent a été mis sur l'opportunité donnée aux jeunes de passer de l'allocation chômage à l'éducation. Le projet a remporté de bons résultats en 2011 et le taux de décrochage a été inférieur aux prévisions. Les demandeurs d'emplois au chômage depuis plus de six mois étaient éligibles au programme et pouvaient conserver leur allocation de chômage pour le premier trimestre. Sur les 960 jeunes entrés dans l'éducation en 2011, 800 continuaient leurs études en janvier 2012 et n'étaient donc plus considérés comme chômeurs, équivalant à 83% du nombre total au début du programme. Les taux de décrochage variaient entre les écoles. Ils étaient les plus bas dans les cours préparatoires pour l'entrée à l'université.

Le projet islandais montre le lien étroit entre éducation et emploi, comme il a déjà été indiqué dans une étude française de l'INSEE⁶, expliquant qu'en temps de crise, le chômage des jeunes sans diplôme est cinq fois plus élevé que celui des jeunes diplômés.

En **Lituanie**, le gouvernement national développe une stratégie et met en œuvre une série de mesures en faveur de l'emploi des jeunes et d'une meilleure intégration des jeunes dans le marché du travail. En outre, le gouvernement central gère également les projets financés par l'UE pour aider les jeunes à acquérir les qualifications professionnelles nécessaires, prêter assistance pour le premier emploi et subventionner l'embauche. Les autorités locales travaillent principalement avec les services publics locaux de l'emploi qui font des recommandations, organisent des travaux publics et participent à divers projets financés par les Fonds structurels européens, sous le contrôle de l'office de placement ou du Ministère de la sécurité sociale et de l'emploi. C'est le cas également en République Tchèque, bien que la lutte contre le chômage des jeunes exigent des solutions très différenciées dans ce pays. Il est important de noter qu'une simple consultation ou participation à la mise en œuvre sous la supervision et sans une véritable flexibilité mène à un **défaut d'appropriation et d'adéquation des mesures aux réalités territoriales et sur le terrain**.

⁵ Les autorités locales écossaises travaillent étroitement avec leurs communautés dans la prestation de services intégrés via les partenariats pour la planification municipale. Ces derniers, dirigés par l'Autorité Locale, sont des entités publiques qui réunissent les communautés locales, organismes publics, acteurs du secteur social, services de santé et autres partenaires. Dans les partenariats locaux d'aptitude à l'emploi, les autorités locales écossaises collaborent avec les collèges, entreprises, agences nationales et régionales, d'autres employeurs publics (NHS Scotland) et des organisations bénévoles pour comprendre et faire face aux défis spécifiques de leurs régions. Les partenariats locaux d'aptitude à l'emploi sont bien placés pour adapter leurs services aux besoins du marché du travail et réduire les duplications parmi les services de soutien à proposer aux jeunes (p.ex. via des agences nationales, telles que Jobcentre Plus).

⁶ <http://www.challenges.fr/emploi/20131203.CHA7839/oui-le-diplome-est-une-arme-anti-chomage-pour-les-jeunes-en-temps-de-crise.html>

Recommandations

- *L'expertise des autorités locales et la raison pour elles de se charger de ces mesures pour l'emploi ont été démontrées dans de nombreux exemples et de nombreux pays. Nous recommandons par conséquent que cet état de fait soit reconnu par les gouvernements centraux, non seulement par le transfert de responsabilités aux autorités locales et régionales pour l'appropriation et la responsabilisation, mais aussi en leur offrant la possibilité de participer à la conception et la programmation de telles mesures ;*
- *A l'échelon européen, il convient d'attacher une importance plus marquée à l'approche de partenariat et à son rôle dans les politiques thématiques, comme l'emploi des jeunes; il serait souhaitable que les institutions européennes se réfèrent davantage à une telle approche dans leurs propositions et conclusions en lien avec, en l'occurrence, l'emploi des jeunes.*

Le gouvernement danois organise régulièrement dans l'année des réunions formelles et informelles avec les représentants des marchés de l'emploi et des autorités locales et régionales, afin de débattre le développement des stratégies du pays et de communiquer des informations

Pouvoirs locaux du Danemark

Mise en œuvre, contrôle et évaluation : obstacles et défis

a. Il existe des obstacles et des défis de différente nature, les principaux étant d'ordre économique

La **crise financière** de 2008 a été identifiée comme le principal obstacle dans beaucoup de pays, l'accélérateur du chômage des jeunes voire son point de départ. En **Islande**, le taux de chômage parmi la jeunesse était traditionnellement bas avant la crise financière et par conséquent, des mesures spéciales pour intégrer les jeunes dans le marché du travail ne comptaient pas parmi les priorités. Dans le sillage de la crise, le chômage des jeunes s'est accru considérablement; en 2010, 16,4% des personnes entre 16 et 24 ans étaient sans emploi. C'est pourquoi des mesures ciblées sur le marché du travail ont été votées, comme 'Action for Youth'. Cette action, lancée en 2010 par le Ministère des affaires sociales en coopération avec les autorités locales, les établissements scolaires, les organisations bénévoles, les entreprises et les institutions médicales (lorsque le chômage était majoritairement dû à la maladie) s'adressait aux demandeurs d'emploi de moins de 25 ans. L'objectif était d'offrir des emplois ou autres mesures connexes dans un délai de 3 mois après la perte de l'emploi. L'action visait également les chômeurs de longue durée d'autres classes d'âge.

Ainsi, la **situation économique générale** est l'obstacle majeur à l'amélioration de la situation d'emploi pour les jeunes. Les emplois anciens disparaissent pour des raisons économiques, mais aussi à la suite de bouleversements technologiques dans le marché du travail et la création de nouveaux emplois n'avance pas au même rythme. "Arriver à placer le pied dans la porte" est un enjeu majeur pour beaucoup de jeunes, soulignent nos membres **finlandais**. Le plus souvent, les jeunes diplômés trouvent des emplois temporaires dans le cadre de projets ou des emplois atypiques de remplacement. Il semble y avoir moins d'emplois à bas niveau facilitant l'entrée dans le monde du travail, ce que l'on demande aujourd'hui de plus en plus est une formation de haut niveau, une qualification solide et une expérience professionnelle.

Qui plus est, le **manque de financements** a été cité parmi les principaux obstacles, de même que les **délais brefs et le manque de ressources en** personnel pour mettre en œuvre simultanément plusieurs activités ou d'autres volets des stratégies d'aptitude à l'emploi. Au **pays de Galles** par exemple, la réduction des budgets au niveau local et régional soulève des craintes pour la continuité des services tels qu'ils sont prestés actuellement. Alors que le financement de l'éducation est encadré, les services de soutien aux jeunes ne le sont pas et l'on redoute des coupes sévères dans les services, lorsqu'elles ne sont pas déjà, comme dans de nombreux pays, devenues réalité.

Question à débattre:

Faut-il se focaliser avant tout sur les besoins du marché du travail – adaptation des nouveaux arrivants aux qualifications requises sur le marché du travail – ou faut-il considérer aussi l'emploi sous l'angle humain, en tant que libre choix ?

Le groupe de jeunes inséré dans le système éducatif et qui doit faire son entrée sur le marché du travail n'est pas un groupe homogène. Beaucoup de jeunes ont des besoins spécifiques et des préférences très marquées, qui doivent être pris en compte par le système éducatif et les employeurs. Il arrive souvent que les partenaires sociaux et les politiciens se focalisent principalement sur la tranche de chaque jeune génération qui a réussi et sait s'adapter. Dans les municipalités, nous devons aussi prendre en considération l'aspect plus large de tous les jeunes qui y vivent

- Contribution de la **Finlande**

Par ailleurs, il existe aussi des obstacles tenant au **manque d'implication** dans des étapes importantes pour la mise en œuvre. L'**Angleterre** possède une expertise et de l'expérience à travers des autorités locales appliquant des modèles de réformes du service public local, qui réussissent à aider plus efficacement les jeunes souhaitant travailler – comme les budgets communautaires, les accords municipaux (city deals), les programmes 'familles en détresse' et 'talents cachés', gérés par l'Association des gouvernements locaux (LGA).

Toutefois, les autorités locales n'ont qu'une influence marginale sur la mise au point d'un 'mainstream'⁷. En **Lituanie**, il n'y a pas de place pour la conception indépendante d'une politique d'emploi par les municipalités. Elles peuvent conseiller des structures consultatives établies (conseils, comités), et elles peuvent être partenaires de projets financés par les fonds structurels de l'UE. Les plans nationaux sont parfois élaborés en consultation avec les municipalités, mais les décisions en matière d'emploi sont prises à l'échelon centralisé, ce qui laisse trop peu de place aux initiatives et adaptations sur le plan local. C'est là un obstacle flagrant pour la mise en œuvre efficace, l'appropriation et le suivi. En **Pologne**, la situation est similaire ; les discussions sur l'emploi des jeunes semblent être divisées, avec un focus au niveau national pour les taux de chômage, alors qu'au niveau local ont lieu les débats sur l'effet des jeunes chômeurs sur le système de prestations sociales.

Les principaux obstacles sont d'ordre financier et touchent aussi la coopération multi-niveaux. La crise économique, le budget réduit de l'Etat et le manque d'appropriation et de flexibilité pour l'échelon local dans la conception des mesures ont considérablement freiné la mise en œuvre d'initiatives prévues pour la politique de la jeunesse, indépendamment des efforts consentis pour mettre au point une stratégie à long terme pour la politique de la jeunesse 2010-2018, élaborée en 2010 en Lituanie.

Association des pouvoirs locaux de Lituanie

b. Evaluation de l'efficacité des programmes: quelles sont les solutions durables ?

L'évaluation de l'efficacité n'est pas chose facile. Néanmoins, **la preuve de ce qui fonctionne a montré que des approches cohérentes, gérées localement, sont les plus aptes à**⁸.

- Déterminer des voies de progression claires et cohérentes pour les jeunes qui ne fréquentent pas l'université, en faisant le lien entre le développement de capacités et l'expérience d'une part et les opportunités d'emploi sur le marché du travail local d'autre part, en assurant également aux jeunes un service de conseil approfondi sur les options existantes qui leur correspondent le mieux ;
- Assurer des services aux jeunes qui rencontrent des obstacles plus complexes pour travailler et apprendre, en identifiant ces personnes à un stade précoce et en ciblant des actions très tôt, afin de leur proposer le soutien personnalisé à long terme dont ils peuvent avoir besoin pour rester dans le système éducatif, en formation ou dans un emploi ;
- Développer d'excellentes relations avec tous les employeurs, notamment les PME, et leur offrir une plateforme, afin d'influer réellement sur tout le processus éducatif, les qualifications et les dispositions relatives à l'emploi partout sur le marché du travail local, et qui, en retour, peut créer une véritable expérience et des opportunités d'apprentissage qui profiteront à tous les jeunes.

⁷ Soumission supplémentaire LGA pour les 16 – 24 (réexamen)

⁸ Pour plus d'information, cf. Hidden Talents II (Talents cachés II): Re-engaging young people, the local offer (un nouvel engagement des jeunes, l'offre locale), Local Government Association, (Association des Gouvernements Locaux - LGA), février 2013

Par exemple, en **Angleterre**, le Youth Contract, commandé par l'Etat, n'a aidé que 27% des jeunes entre 16 et 17 ans à entrer dans un emploi ou un système éducatif ; il a remporté de bien meilleurs résultats dans quelques rares endroits où il a été **délégué aux conseils**. Leeds, Bradford et Wakefield ont aidé 57% des jeunes à trouver une solution et Newcastle et Gateshead ont enregistré un taux de réussite de 47%⁹. En **Islande**, sous le programme *Liðstyrkur*, les municipalités ont rempli leurs obligations en créant 660 emplois, favorisant ainsi la réintégration de chômeurs de longue durée sur le marché du travail. Par ailleurs, en **Hongrie**, les programmes de réinsertion pour les chômeurs sont gérés au niveau national : des programmes centralisés avec peu de participation active et peu d'opportunités pour les autorités locales et régionales d'être associées à la mise en œuvre. En même temps, cela a permis aux autorités locales et régionales de travailler ensemble à la rédaction d'un rapport fondé sur le programme du Conseil de l'Europe, qui met en relief les bonnes pratiques pour la politique de la jeunesse au niveau local – ce genre de rapport est important pour attester l'efficacité et la capacité des autorités locales et régionales.

D'un autre côté, les actions au **niveau national peuvent aussi se solder par de bons résultats sur la base d'une approche relativement large**. Ainsi en **Lituanie**, les projets mis en œuvre par l'office de placement visant la formation de jeunes en-dessous de 29 ans, se sont avérés efficaces, puisque les jeunes obtiennent ensuite un emploi dans les 6 mois, à un taux de 75 à 85% suivant les projets (p.ex. "be active in the labour market", "Increase of youth employment", "Promotion of integration into labour market"). Il est important de noter que chacun des projets couvrait entre 2 900 et 5 900 jeunes dans toutes les régions du pays. En **Islande**, bien qu'une ventilation par âge des jeunes soit inexistante, des milliers de personnes ont conclu des accords avec l'agence nationale pour l'emploi dans le cadre de programmes d'éducation et sont donc passées du chômage à l'éducation. Presque 6 000 contrats ont été conclus avec l'agence pour subventionner la formation professionnelle. Selon l'agence nationale pour l'emploi, 60% des participants à cette formation conservent leur emploi.

Qu'il s'agisse du niveau national, local ou régional, il y a besoin d'améliorer l'évaluation de l'efficacité de ces mesures. Un pas important dans cette direction est celui de suivre les jeunes et de relever statistiquement où ils se trouvent, s'ils ont abandonné l'école ou non, de quel type de soutien ils ont besoin, de surveiller leur formation ou éducation, etc. Le niveau le mieux placé pour se charger de ce travail est le niveau sub-étatique. En Angleterre, il existe une étude et même un guide sur les systèmes de suivi¹⁰. Ces systèmes sont importants, car ils sont en lien avec l'aptitude des autorités locales et régionales à trouver des solutions et améliorer le sort des jeunes, et nécessaires pour assurer la participation des jeunes aux mesures et programmes.

Le besoin d'étendre les efforts en matière de collecte des données, contrôle de la mise en œuvre et recherche d'impact par le biais de critères multiples, est aussi mis en exergue par une publication de l'Office national pour l'emploi (ILO)¹¹. Cette étude est ciblée notamment sur les mesures de garantie pour les jeunes. Ses conclusions en termes de défis et d'obstacles corroborent celles du présent rapport, en particulier le besoin de partenariats et de capacités. En ligne avec nos conclusions, l'ILO attire l'attention sur le fait que les preuves pour l'impact et l'efficacité des garanties pour la jeunesse sont plutôt limitées, pourtant elles sont nécessaires pour améliorer la conception et la mise en œuvre de mesures rentables dans le contexte des contraintes budgétaires, comme mentionné plus haut.

⁹ Données comparées entre le 16/17 Youth Contract délégué et le Youth Contract commandé par l'Etat, Association des Gouvernements Locaux (LGA), juin 2013 http://www.local.gov.uk/web/guest/media-releases/-/journal_content/56/10180/4033970/NEWS

¹⁰ http://www.local.gov.uk/web/guest/hidden-talents/-/journal_content/56/10180/5558868/ARTICLE

¹¹ http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_209468.pdf

Recommandations

- *Le CCRE encourage la création de synergies plus fortes entre les stratégies existant aux échelons régionaux, national et européen, surtout en ce qui concerne la conformité et les mécanismes de reporting, afin de réduire les obstacles pour engager et investir les ressources locales de manière efficace ;*
- *Des mécanismes adéquats de contrôle ou "suivi" ainsi que des évaluations d'impact doivent être assurés et en place dès le début. Même si cela est difficile à réaliser, ce sont là des aspects importants susceptibles de maximiser les stratégies qui fonctionnent et d'aider les communautés locales à prendre les bonnes décisions malgré leurs faibles ressources et budgets.*

La preuve de ce qui fonctionne a montré que les approches cohérentes gérées localement sont les plus aptes à assurer des services aux jeunes qui rencontrent des obstacles plus complexes pour travailler et apprendre

Association des gouvernements locaux, Royaume-Uni

Opportunités de financement et exemples d'une bonne coopération

En ce qui concerne les financements, c'est le **gouvernement national qui est généralement en charge** des programmes ou cadres de financement de l'UE. Surtout en ces temps de budgets réduits et de pression accrue sur les services publics locaux, les autorités locales et régionales doivent recourir aux possibilités de financement de manière plus stratégique que jamais auparavant ; ceci vaut également pour la nouvelle période de financement 2014-2020, dans laquelle les mesures pour l'emploi des jeunes occupent une place de choix, surtout parmi les objectifs thématiques du cadre de la politique de cohésion 8,9,10 et 11; et l'Initiative pour l'emploi des jeunes, qui est en lien direct avec le Fonds Social Européen. En outre, **une réforme globale du système à l'échelon national** est une solution efficace et qui permettra de faire des économies. En **Angleterre**, une révision des budgets pour l'emploi et les qualifications en ligne avec les 'Whole place community budget pilots' pourrait générer, selon les estimations, des économies annuelles de près de 1,7 milliard de £, en orientant les dispositions pour les qualifications et l'apprentissage sur les besoins du marché de l'emploi local et en réduisant les fragmentations¹².

L'Islande illustre une **bonne gouvernance multi-niveaux, non seulement en matière de développement et de mise en oeuvre, mais aussi quant au financement**. En effet, les autorités locales coopèrent avec l'Etat pour la réalisation de plusieurs projets. Le projet *Liðstyrkur*, lancé en 2013, en est un exemple. L'objectif du programme consiste à aider les personnes, jeunes et âgées, à exercer une activité et participer pleinement au marché de l'emploi. Le programme ciblait les chômeurs de longue durée. Un accord a été conclu entre les partenaires sociaux, les autorités locales et l'Etat, stipulant que le fond national d'assurance chômage devait mettre à disposition 2,7 milliards de ISK (€ 16 millions) pour financer plus de 3000 créations d'emplois pour ceux dont les droits à l'allocation de chômage allaient s'éteindre entre le 1^{er} septembre 2012 et fin 2013. Les

¹²'Whole Place Community Budgets': a review of the potential for aggregation (un réexamen du potentiel pour agrégation), Ernst and Young / Local Government Association, janvier 2013

parties à ce contrat sont obligées de réaliser 2200 créations d'emplois. Les employeurs se chargeront de 1320 créations (60%), les municipalités de 660 (30%) et l'Etat de 220 (10%).

Le **système de financement a une forte incidence sur les possibilités de coopération** et pour les jeunes. En **Angleterre** par exemple, le gouvernement dépense tous les ans environ 15 milliards de £ par l'intermédiaire de huit agences nationales via 35 services et régimes gérés de façon centralisée, qui répartissent leurs prestations dans les zones locales¹³. Ce modèle fragmenté lutte pour cibler les services de manière cohérente et efficace. Les preuves semblent démontrer que le paiement via un service autonome séparé ainsi que les structures d'éligibilité et de responsabilisation découragent réellement la coopération sur le terrain. Ceci impacte surtout les jeunes, dont le parcours à travers les services est de plus en plus morcelé et déconnecté, avec peu de conseils pour les guider dans leurs choix. Et les employeurs, surtout les PME, n'ont pas d'influence véritable sur l'ensemble de l'enseignement, les qualifications et les dispositions d'emploi pour être sûrs qu'ils correspondent à leurs besoins de capacités.

Les clés pour la durabilité et l'efficacité semblent être la délégation ainsi que le financement et les approches intégrés. Par exemple, le **Conseil du Comté d'Essex** aide plus de 2.100 jeunes à intégrer un apprentissage dans des secteurs en expansion depuis 2009. 70% d'entre eux ont trouvé un emploi durable, par rapport aux 64% constatés à l'échelon national. La plateforme 'apprentissage et qualifications' de la ville de Manchester augmentera le nombre d'apprentissages pour les jeunes entre 16 et 24 ans de 10% à 6.000, en faisant parvenir les fonds directement aux employeurs, surtout dans les petites et moyennes entreprises¹⁴.

Dans certains pays, le développement des initiatives liées à la Garantie européenne pour la jeunesse sera associé au cadre financier de l'UE pour 2014-2020, comme en **Lituanie**. La mise en oeuvre complète de l'initiative de la Garantie européenne pour la jeunesse en 2013 pourra s'avérer difficile en raison du besoin d'élaborer des mesures complémentaires et de planifier les ressources nécessaires. Aux **Pays-Bas**, dans la période du cadre financier pluriannuel 2007-2014, il y a eu deux financements au titre du Fonds social européen. En 2009/2010 a eu lieu l'action appelée "action J" qui a mis à disposition un financement de € 58 millions, spécialement dédié au chômage des jeunes. A la fin de cette année, les municipalités peuvent solliciter € 25 millions supplémentaires au titre du Fonds social européen pour le chômage des jeunes. Les subsides ont été alloués via les bassins d'emploi.

Les **autorités locales écossaises** sont les chefs de file dans les partenariats locaux d'aptitude à l'emploi; elles aident les jeunes à travers le canal des qualifications stratégiques, qui offre un soutien constant aux allocataires à cinq stades, du risque de l'exclusion sociale au courtage et à l'accès à l'emploi. Les autorités locales mettent en oeuvre un système pour activer le recrutement par les employeurs, qui s'inscrit dans le cadre du Youth Employment Scotland, financé conjointement par le gouvernement écossais, les autorités locales, COSLA et le Fonds social européen (FSE). Six Conseils écossais utilisent £ 9 millions complémentaires pour lutter contre le chômage des jeunes dans les régions où son taux est des plus élevés.

¹³ Hidden Talents I (Talents cachés I) : Supporting the most disengaged young people into employment, education and training (Aider les jeunes les plus éloignés du monde du travail à trouver un emploi, une éducation ou une formation), Local Government Association, mars 2012

¹⁴ Unlocking growth in cities (déverrouiller la croissance dans les villes): city deals – wave 1, HMG, juillet 2012

Recommandations

- *Une nouvelle manière de penser et une coopération d'un nouveau type entre les services administratifs ainsi que l'engagement des acteurs régionaux et locaux s'avèrent être la meilleure méthode pour soutenir la participation des jeunes à la vie de la société, le développement de leurs qualifications ainsi que leur emploi et éducation. La coopération multisectorielle, comme pratiquée en Finlande dans le cadre du Youth Act et d'ores et déjà initiée dans des domaines comme les réseaux de coopération, doit être poursuivie et développée ;*
- *Tous les mécanismes de financement futurs, européens ou nationaux, doivent tenir compte des pressions et des contraintes fiscales qui pèsent sur les ressources locales dans le contexte des exigences de cofinancement et des calendriers.*

Quelle que soit la nature de l'aide vers laquelle un/une jeune se tourne, il convient de le/la diriger sur le service qui correspond le mieux à sa situation personnelle, sans se soucier du secteur administratif ou du contact initial. Principalement pour cette raison, les offices du développement économique et de l'emploi, les conseillers d'études, les prestataires de services éducatifs, les services sociaux et sanitaires des communes, les services pour la jeunesse et le monde des entreprises doivent travailler en étroite coopération.

Association des pouvoirs locaux et régionaux finlandais

II/ la Garantie européenne pour la Jeunesse et le niveau local

La Garantie européenne pour la jeunesse fixe des directives et des recommandations claires aux Etats membres pour réagir dans une optique d'ensemble contre le fléau actuel du chômage des jeunes. Bien que le rôle des autorités locales et régionales ne fasse pas l'objet d'une mention spécifique dans la garantie, nous savons que l'implication de ces autorités et la mise en œuvre par leur intermédiaire sont des éléments essentiels pour le succès de tels projets. Il convient toutefois de noter que de la plupart des réponses obtenues à notre questionnaire, il ressortait clairement que ce sont **les stratégies nationales et locales existantes, mises en place pour lutter contre le chômage des jeunes, qui ont été mobilisées plutôt que de suivre simplement les spécifications de la Garantie européenne pour la jeunesse**. Il en résulte que les réponses concernant le suivi de la Garantie européenne pour la jeunesse demeurent plutôt lacunaires.

Dans un grand nombre de cas, les personnes interrogées ont prétendu qu'à leur avis, les gouvernements nationaux et locaux appliquaient déjà les critères et directives de la Garantie européenne pour la Jeunesse et que par conséquent, **ils ne prévoient pas d'actions supplémentaires** en dehors de leurs stratégies nationales, régionales ou locales.

Le **Danemark** par exemple a travaillé activement dans ce domaine pendant de nombreuses années – depuis 2009, le gouvernement national a introduit trois 'paquets jeunes' contre le chômage de la jeunesse et pour maintenir les jeunes plus longtemps à l'école. La Garantie européenne pour la jeunesse n'a par conséquent donné lieu à aucun changement de la législation danoise, changement qui aurait entraîné un surplus de travail au niveau local. Le gouvernement danois continue de mettre en œuvre les objectifs concrets et recommandations émis par la Commission en poursuivant l'application des recommandations spécifiques du pays relatives à la jeunesse, qui s'inscrivent dans la Stratégie Europe 2020.

En **Lituanie** en revanche, la Garantie européenne pour la jeunesse a agi comme catalyseur pour engager une étroite collaboration entre les différentes parties prenantes, p.ex. des partenariats entre institutions locales, employeurs, établissements d'enseignement et ONG. De tels partenariats permettent en particulier d'adapter les programmes de formation aux besoins du marché du travail, ce qui est très important en Lituanie.

Un point fondamental à retenir dans ce contexte est la conclusion que les **autorités locales et régionales ont un rôle évident à jouer en identifiant le manque de qualifications** et en faisant le lien sur cette base avec les programmes éducatifs et les formations ; ce point mériterait d'être repris par les gouvernements nationaux et européen comme priorité.

La Garantie pour la jeunesse en Norvège ; ' Jobs for everyone' (des emplois pour tous)

La Garantie pour la jeunesse est mise en application par l'Institution norvégienne d'assistance ouvrière, qui prend la forme au niveau local de partenariats entre l'Etat, les régions et les municipalités. Généralement, la politique norvégienne de l'emploi vaut pour tous et c'est ainsi que des groupes spécifiquement ciblés sont élevés en priorités suivant les tendances économiques et les besoins du marché du travail.

La Garantie pour la jeunesse a déjà été introduite en 2009, et a déjà remporté de bons résultats, puisque plus de 89% des jeunes chômeurs ont bénéficié du système, selon une étude de l'Institution norvégienne d'assistance ouvrière.

Pour plus d'information: [http://nososco-eng-nom-nos.dk/filer/publikationer/Youth%20Unemployment.pdf](http://nososco-eng.nom-nos.dk/filer/publikationer/Youth%20Unemployment.pdf)

En **Finlande**, comme dans d'autres pays de l'UE, la Garantie pour la Jeunesse a été introduite début 2013, et depuis lors, les autorités locales et régionales ont démarré des mesures et actions de leur propre initiative, en collaboration avec d'autres acteurs. L'Association des pouvoirs locaux et régionaux finlandais a réalisé une enquête en février/mars 2013 relative à la Garantie pour la jeunesse. Cette enquête a montré que les municipalités travaillent sur la question de l'emploi des jeunes et l'intégration depuis de nombreuses années et que dans certains cas d'espèces, de grands progrès ont été réalisés en augmentant les opportunités pour les jeunes. Les municipalités ont notamment proposé des services éducatifs pour les jeunes, de l'aide sociale et des soins de santé, des loisirs pour les jeunes et du sport, tout en soutenant des organisations du secteur tertiaire engagées dans les services pour la jeunesse. L'enjeu le plus important semble être la création d'une **meilleure coordination entre les différents intervenants et services, afin de parvenir à un meilleur réseau de services plus individualisés pour les jeunes**. Les municipalités ont exprimé leur crainte que les services publics de l'emploi n'aient pas réussi à toucher tous les groupes de jeunes et que par conséquent l'offre et le choix de services éducatifs ne se soient soldés que par un effet mineur sur la jeunesse.

En **Lituanie**, la mise en oeuvre de cette initiative européenne exige l'intégration des services éducatifs, des formations et des politiques sociales pour sécuriser la transition des jeunes du système éducatif vers le marché du travail et ainsi réduire la période où ils ne sont ni en formation, ni dans un emploi. A ce propos, la **Garantie européenne pour la jeunesse peut s'avérer un bon catalyseur**.

Dans nombre d'autres cas, des stratégies sont d'ores et déjà en place au niveau national, local ou régional, qui pourraient (au moins partiellement) correspondre à la Garantie européenne pour la jeunesse. En d'autres termes, l'éducation et la formation des jeunes et leur accès à l'emploi sont principalement encouragés par des mesures nationales, complétées par une action de l'UE. Il importe de noter que cela représente une quantité d'actions déployées sur le terrain pour combattre le chômage des jeunes, qui ne sont peut-être pas liées à la Garantie européenne pour la jeunesse ; **ceci ne doit pas constituer un obstacle pour obtenir des aides de l'Europe et des financements pour des initiatives qui visiblement parviennent avec succès à contenir les défis liés au chômage des jeunes**.

En **Ecosse**, la politique 'Opportunities for All' (Opportunités pour tous) du gouvernement écossais inclut un engagement d'offrir une place dans un établissement éducatif ou dans une formation à tous les jeunes entre 16 et 19 ans, qui ne sont pas engagés dans le système éducatif, une formation ou un emploi (NEETs). Si ceci n'est que partiellement en ligne avec la Garantie européenne pour la jeunesse, il n'est pas moins vrai que les différentes politiques et activités d'ores et déjà entreprises conjointement par le gouvernement écossais et les autorités locales en partenariat avec des agences nationales, des acteurs sociaux et le secteur privé, visent l'amélioration de l'aptitude à l'emploi des jeunes dans son ensemble.

Comme il a déjà été mentionné, la Garantie européenne pour la jeunesse est un processus relativement nouveau, dont les instruments de contrôle et les mécanismes ne sont pas encore tout à fait en place. Pour cette raison, les personnes interrogées sont restées relativement vagues ; en général il n'a pas été possible d'obtenir une information détaillée. Dans bon nombre de cas, la mise en oeuvre de la Garantie pour la jeunesse est réalisée via les statistiques officielles et/ou via le ministère de l'emploi / du travail (suivant le type de ministère du pays).

Contrôler l'emploi des jeunes en Lituanie

La carte sociale de la Lituanie a été élaborée par le ministère de la sécurité sociale et du travail. Le site web développé selon les dispositions de l'accord sur une coopération stratégique entre le ministère de la sécurité sociale et du travail et les municipalités, est destiné à tirer des conclusions de l'information sur l'aide sociale proposée par les municipalités, afin de disséminer les bonnes pratiques dans le travail social, d'organiser et maintenir les statistiques sur les municipalités, de renforcer la coopération entre les services de l'Etat et les municipalités en réduisant la pauvreté, l'exclusion sociale et les disparités régionales.

Pour plus d'information : <http://www.socialiniszemelapis.lt>

La Commission européenne a proposé une **liste non exhaustive d'actions possibles pour établir un partenariat**, comprenant des interventions précoces et d'activation, des mesures favorisant l'intégration dans le marché de l'emploi ainsi que l'amélioration et l'évaluation des systèmes, le tout à financer si possible par le Fonds social européen. Cette liste a été considérée valable par les autorités locales et régionales chargées d'élever les actions en faveur de l'emploi des jeunes au rang de priorité dans leur communauté.

Dans sa récente communication 'Œuvrer ensemble pour les jeunes Européens – appel à l'action', la Commission européenne a également défini sept champs prioritaires à retenir par les Etats membres. A ce propos, il a été demandé aux autorités locales et régionales participant au travail du CCRE sur l'emploi des jeunes d'identifier les sujets les plus urgents. Tous les points publiés sont des éléments essentiels en vue d'une approche cohérente de la question de l'emploi des jeunes ; et **pour les autorités locales et régionales, le sujet le plus urgent est la mise en place de possibilités de formation professionnelle et la création d'emplois dans la communauté locale**. Dans la plupart des cas, l'accent a été mis sur les questions liées à la formation professionnelle, au passage de l'éducation vers l'emploi et à l'extension des possibilités de formation, car elles constituent la base pour le futur accès au marché du travail et l'entrée dans celui-ci.

Dans ce contexte, il y a lieu de soutenir les entreprises locales et les PME, afin d'augmenter les possibilités d'emploi et de formation. En effet, pour les **Pays Bas**, les sujets les plus urgents sont le passage des systèmes d'éducation vers le travail, le **soutien aux PME** et le développement des emplois. Ces sujets sont liés, car actuellement ce sont les PME qui offrent le plus d'emplois aux Pays Bas.

Aux Pays Bas, il existe depuis longtemps un système dans lequel les écoles et les employeurs / partenaires sociaux coordonnent les curricula ; sur la base de ce système, les partenaires sociaux ont récemment reçu € 600 millions pour 2013-2015, pour le financement de plans sectoriels en vue de la réforme du marché de l'emploi. A court terme, il s'agit de créer des emplois, mais plus loin aussi de soutenir des emplois durables, où les employés sont formés dans l'approche d'un apprentissage tout au long de la vie. Les partenaires sociaux doivent travailler avec les écoles, mais aussi avec les municipalités dans les bassins d'emploi.

Les **autorités locales écossaises** considèrent la transition entre éducation et travail comme l'élément clé pour combattre le chômage des jeunes et éviter que les jeunes sortant de l'école risquent de tomber immédiatement dans le chômage. Les partenariats pour la planification municipale (CPPs) jouent un rôle majeur pour soutenir cette transition via l'apprentissage sur le lieu de travail (apprentissage moderne), le conseil ciblé (accords avec le NEETs régissant les activités) et les initiatives préventives (choix d'apprentissages pour les 16+). Un grand nombre de ces actions se chevauchent avec les mesures proposées par la Commission pour mettre en oeuvre une Garantie pour la jeunesse.

Certaines autorités locales ont été inspirées par la proposition de UE relative à une garantie pour la jeunesse et projettent même d'inclure une garantie dans leurs plans locaux d'aptitude à l'emploi, afin de renforcer la collaboration avec les partenaires locaux

Convention des autorités locales écossaises

Un autre sujet à l'ordre du jour dans certaines autorités locales en Europe est le fait que devant la pénurie d'opportunités de travail dans leur ville, les jeunes déménagent vers d'autres régions du pays voire vers d'autres pays, laissant sur place derrière eux un faible taux de chômage des jeunes, mais accroissant au demeurant la dépendance démographique de la population restante. Ceci nous amène à la conviction que les opportunités d'emploi, de formation professionnelle et d'éducation pour les jeunes doivent être considérées dans un contexte plus large, en réservant une place à la mobilité dans les schémas démographiques locaux.

Recommandations

- *La Garantie européenne pour la jeunesse doit répondre à la demande visant une meilleure communication entre les différents acteurs locaux. Elle pourra résulter en une meilleure utilisation de faibles ressources en vue de soutenir le développement des jeunes et de les aider ;*
- *Les niveaux européen et national doivent prendre garde à ne pas se limiter uniquement aux initiatives reflétant les spécifications exactes de la Garantie européenne pour la jeunesse ; beaucoup d'autres stratégies mises en œuvre se sont révélées efficaces au niveau local, qui méritent également d'être soulignées.*

EU-Starter: encourager l'embauche des jeunes au sein des services publics locaux

L'initiative EU-Starter, qui s'adresse aux régions affectées d'un chômage des jeunes supérieur à 10%, suggère des idées aux autorités locales et régionales qui manquent de personnel dans les services publics locaux. L'objectif principal de l'initiative est celui d'employer un/une jeune pendant un an dans un service public local, l'emploi étant financé partiellement par le FSE et partiellement par l'employeur. L'embauche d'un/une jeune ne doit pas remplacer du personnel existant, mais offrir des services supplémentaires et une meilleure qualité de services à la population locale.

Pour plus d'information: <http://www.ccre.org/fr/actualites/view/2719>

III/ YER: transfert de connaissances et soutien par le niveau européen

Comment faire pour offrir à tous les jeunes, dans toute l'Europe, au-delà des barrières sub-nationales et nationales, la même qualité d'emplois et de services sociaux ? Avec les mêmes opportunités d'éducation et d'emploi ? **La dernière partie du rapport met en exergue le besoin d'échanger les bonnes pratiques et d'obtenir plus de soutien du niveau européen pour une Europe unie et plus riche.**

Transfert de connaissances

L'échange de bonnes pratiques et le partage des systèmes de gestion efficaces sont essentiels pour le développement et la cohésion entre les régions et territoires. Toutefois, en ces temps difficiles, la tendance montre qu'aux niveaux national comme local, l'échange de bonnes pratiques est une priorité compromise – et que beaucoup en appellent au niveau européen pour obtenir un tel soutien. Il n'existe pas de mesures structurées pour le travail avec les voisins européens ou au-delà, afin d'améliorer ou d'aider à améliorer partout l'emploi des jeunes. Le CCRE favorise le développement solidaire et pacifique des territoires européens ; offrir aux jeunes les mêmes chances, où qu'ils se trouvent, contribue à ces objectifs.

Un grand potentiel réside dans la diffusion de bonnes pratiques et d'exemples de projets. Ainsi, notre membre **lituanien** a signalé un besoin non seulement d'un débat au niveau national, mais aussi d'un échange de bonnes pratiques et d'un débat au niveau de l'UE.

D'un autre côté, les **Pays Bas**, bien qu'aucune implication avec d'autres pays ou régions n'ait été signalée, envisagent un soutien de l'UE pour mettre l'accent sur l'échange de bonnes pratiques. Les autorités locales **écossaises**, qui réalisent des actions en réseau parfaitement structurées et bien définies, et partagent des bonnes pratiques principalement à l'intérieur du pays, constituent une exception. A l'échelon de l'UE, la Angus Council's Employability Academy¹⁵ a servi au cours d'une conférence - exposition en décembre 2012 de plateforme pour l'échange de bonnes pratiques entre les autorités locales européennes.

En **Angleterre**, du travail a été accompli pour diffuser les bonnes pratiques parmi les autorités locales du pays. La LGA et l'Association des Directeurs des Services à l'Enfance (ADCS) ont lancé un programme de support à l'intention des conseils, géré de manière sectorielle, afin de les aider à trouver de meilleures méthodes pour suivre et documenter la participation des jeunes aux services éducatifs et de formation. Ce guide 'How to' renferme les enseignements de 24 autorités locales participant au projet et inclut un 'instrument de planification' pour aider les conseils qui cherchent à améliorer leur activité de suivi¹⁶.

A l'échelon de l'UE, un projet a été financé dans le but de faciliter l'emploi des jeunes via un échange de bonnes pratiques au niveau régional. Dans ce cadre, 4 régions ont été analysées par l'Assemblée des Régions d'Europe (AER) pendant une année¹⁷.

Recommandations

¹⁵ http://cor.europa.eu/en/news/events/Documents/yotm_exhibition.pdf

¹⁶ Plus de détails sur : http://www.local.gov.uk/hidden-talents/-/journal_content/56/10180/5558868/ARTICLE#sthash.4hxJOqnn.dpuf

¹⁷ http://www.aer.eu/fileadmin/user_upload/MainIssues/Youth/PYE/PYE_Conclusions.pdf

- *Il est nécessaire d'impliquer davantage les autorités locales et régionales dans un échange de bonnes pratiques systématique et régulier avec les partenaires de l'UE. Le CCRE en tant qu'organisation représentative des autorités locales et régionales, travaillera avec ses membres en vue de promouvoir davantage ces échanges;*
- *Il convient de mettre au point des guides et des « boîtes à outils » de bonnes pratiques à l'échelon européen, afin que le niveau local puisse s'en inspirer et les mettre en œuvre ;*
- *Le 'niveau européen' étant affiché comme une importante valeur ajoutée de l'UE dans le domaine de l'emploi des jeunes, les institutions et décideurs doivent travailler à améliorer les plateformes d'échange existantes et sensibiliser sur l'importance de partager les bonnes pratiques de travail. ;*

Il est urgent (...) de promouvoir un débat dans toute l'Europe sur les bonnes pratiques, afin de créer suffisamment de synergie et d'assurer des conditions de vie convenables, sûres et confortables dans toutes les régions d'Europe

Conseil des Communes et Régions d'Europe

Autres aides attendues du niveau européen

Curieusement, l'attente concernant de l'aide du niveau européen est faible. D'une manière générale, la **gouvernance multi-niveaux doit être renforcée**, afin de maîtriser des situations complexes et changeantes, et s'appuyer sur une collaboration significative entre différents niveaux de gouvernements, en intégrant les décideurs pertinents.

La prudence est de mise, le marché du travail est déjà décentralisé dans certains pays et les instruments et programmes pour l'UE ne doivent pas renouveler l'approche centralisée. La nécessité de respecter les principes de subsidiarité et de proportionnalité doit être soulignée.

Il est primordial d'accorder aux autorités locales un certain degré de **flexibilité**, afin qu'elles puissent avancer dans leur travail de lutte contre le chômage et l'inactivité, tout en évitant de leur imposer certaines garanties, avec une série de cibles et mesures prédéterminées qui ne correspondent pas aux besoins ni aux moyens de l'échelon local. En effet, le niveau européen fonctionnera le mieux en tant que plateforme pour l'information et l'échange de bonnes pratiques entre régions et communes aux prises avec des défis du même ordre.

Par ailleurs, il y a besoin de programmes moins contraignants. Par exemple, les **autorités locales écossaises** mettent actuellement en œuvre des mesures pour inciter les employeurs à recruter. Elles estiment que le respect des exigences pour rester en conformité avec le FSE représente un réel fardeau pour les entreprises participantes et décourage surtout les PME d'y prendre part. COSLA et les Conseils écossais travaillent actuellement avec le gouvernement écossais afin d'améliorer l'assimilation de ce système.

En outre, un soutien est nécessaire pour promouvoir un débat dans toute l'Europe sur les **bonnes pratiques** dans l'UE concernant les activités municipales pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies favorisant l'emploi, notamment par le développement de partenariats locaux pour l'emploi. De l'aide est également nécessaire pour la **méthodologie** ainsi que la préparation des stratégies locales pour l'emploi et les plans locaux pour l'emploi.

Recommandations

- *Les programmes de développement de capacités doivent être consolidés et utilisés pour diffuser les bonnes pratiques et les idées de projets.*
- *Concernant les questions de financement, les programmes européens doivent comporter beaucoup moins de contraintes et se focaliser sur les résultats pratiques et non sur les procédures administratives.*

Toute stratégie européenne et nationale doit impliquer les autorités locales dans la mesure où elles sont concernées, en prenant en compte leurs compétences et capacités en tant que partenaires stratégiques au développement de stratégies pour l'emploi des jeunes, afin de garantir le succès de la mise en œuvre des mesures et initiatives.

Convention des autorités locales écossaises



L'Europe
locale & régionale

CCRE-CEMR

Square de Meeûs 1
1000 Bruxelles
Tél. +32 2 511 74 77
info@ccre-cemr.org

www.ccre.eu



Avec le soutien financier du
Programme L'Europe pour les citoyens